



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **mardi 27 mars 2018, à 19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Neuf commissaires sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Jean-Pierre Pigeon
Jean-Yves Dupuis	Louis Vigneau (commissaire-parent) (S-A-D-M)
Jean-Marc Lemieux	France Tapp (commissaire-parent)
Jacques Létourneau (SADM)	
Sébastien Lévesque (SADM)	
Marie-France Minville	

Les commissaires, madame Aline Perry et madame Aline Smith, ainsi que la commissaire-parent, madame Isabelle Richard, sont absents et ont avisé de leur absence.

Sont aussi présents :

Madame Caroline Charrette	directeur du Service des ressources humaines
Madame Deslilas Fournier	directrice des Services éducatifs aux jeunes et de l'informatique
Madame Hélène Roy	directrice des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Monsieur Éric Guénette	directeur du Service des ressources financières
Monsieur Claude Petitpas	directeur des Services du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
Monsieur Martin Savoie	directeur général
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions (5 minutes)
5. **Adoption et suivi des procès-verbaux**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2018
 - 5.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 27 février 2018
6. **Enjeux politiques**
 - 6.1 Décision concernant la politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école
 - 6.2 Délégués à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec

- 6.3 Inscriptions au congrès 2018 de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 6.4 Motion de félicitations à Madame Beryl Boyle
- 6.5 Cotisation annuelle à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM)

7. Direction générale

- 7.1 Nomination de la direction de l'école de l'Escabelle – Saint-Norbert

8. Service des ressources financières

- 8.1 Révision budgétaire de mars 2018
- 8.2 Annexes A et B des règles de répartition des ressources entre les écoles, les centres et les services 2018-2019

9. Service des ressources humaines

Aucun point relié à ce service

10. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

- 10.1 Remplacement des fenêtres à l'école des Bois-et-Marées
- 10.2 Réfection des parements extérieurs à l'école Notre-Dame-des-Neige
- 10.3 Réfection de la chaufferie à l'école Gabriel-Le Courtois (remplacement de pompes et valves) – Acceptation finale des travaux
- 10.4 Remplacement des fenêtres à l'école Esdras-Minville – Acceptation finale des travaux
- 10.5 Remplacement des fenêtres, phase 2, à l'école Saint-Maxime – Acceptation finale des travaux
- 10.6 Remplacement des fenêtres à l'école Saint-Antoine – Acceptation finale des travaux
- 10.7 Réfection des murs de la fondation et du nouveau chemin d'accès au collège Saint-Martin
- 10.8 Réfection des plafonds à l'école de l'Escabelle – Acceptation finale des travaux
- 10.9 Réfection des planchers à l'École de l'Escabelle – Acceptation finale des travaux
- 10.10 Réfection des planchers et enveloppe à l'École Notre-Dame-de-Liesse – Acceptation finale des travaux

11. Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques

- 11.1 Calendrier scolaire 2018-2019

12. Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle

- 12.1 Calendriers scolaires des centres de formation pour l'année 2018-2019
- 12.2 Cadre organisationnel des services éducatifs offerts dans les centres de formation en 2018-2019

13. Services du Secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire

Aucun sujet relié à ce service

14. Informations

- 14.1 Rapport de la présidence
- 14.2 Rapport de la direction générale
- 14.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires
- 14.4 Rapport des commissaires-parents
- 14.5 Informations des établissements
- 14.6 Reddition de comptes des administrateurs
- 14.7 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance

15. Période de questions du public (10 minutes)

16. Autres affaires

17. Correspondance et dépôt de documents
18. Questions et commentaires des commissaires
19. Ajout
 - 19.1 Information concernant la formation professionnelle
20. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1803-076 **CC-1803-076** que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (5 minutes)

Pas de public présent, aucun droit de parole n'est accordé.

5. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

5.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 FÉVRIER 2018

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1803-077 **CC-1803-077** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 février 2018 soit adopté tel que présenté.

5.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 27 février 2018.

Aucun suivi nécessaire.

6. ENJEUX POLITIQUES

6.1 DÉCISION CONCERNANT LA POLITIQUE RELATIVE AU MAINTIEN OU À LA FERMETURE D'UNE ÉCOLE

VU la « Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école » adoptée par la résolution CC-0901-043 du conseil des commissaires le 27 janvier 2009;

CONSIDÉRANT l'article 4.2 de la « Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école » qui autorise la Commission scolaire à débiter le processus de modification de l'acte d'établissement quand l'organisation scolaire ne permet pas de créer au moins trois groupes-classe;

CONSIDÉRANT l'article 5.2 qui oblige la Commission scolaire à aller en avis public pour la modification d'un acte d'établissement ou la cessation de services d'éducation préscolaire dispensés dans une école;

CONSIDÉRANT que la période d'inscription annuelle est terminée et que la projection de l'organisation scolaire pour l'année scolaire 2018-2019 révèle que 3 écoles présentent une situation où deux groupes seulement pourraient être formés, soient les écoles Notre-Dame-des-Neiges, Saint-Antoine et Notre-Dame;

CONSIDÉRANT l'analyse de l'organisation scolaire 2018-2019 proposée par la direction des Services éducatifs aux jeunes;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des Services éducatifs aux jeunes;

CONSIDÉRANT les discussions tenues en comité plénier;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CC-1803-078

CC-1803-078 de ne pas enclencher le mécanisme de consultation et l'avis public en vue de la modification de l'acte d'établissement, prévus à l'article 4.2 de la « Politique relative au maintien ou à la fermeture d'une école » pour aucune de nos écoles pour l'année scolaire 2018-2019.

6.2 DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

a) Nomination du président

Conformément à l'article 4.1.1A des règlements généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec (F.C.S.Q.);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1803-079

CC-1803-079 que monsieur Jean-Pierre Pigeon siège comme délégué officiel à l'assemblée générale de la F.C.S.Q., les 25 et 26 mai 2018, à Québec.

b) Nomination d'un substitut au président

Le président ouvre la période de mises en candidature.

Le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, propose la candidature de monsieur Jean-Yves Dupuis, celui-ci accepte.

Le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, propose la fermeture des nominations.

Suite aux résultats des nominations. IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin,

CC-1803-080

CC-1803-080 que monsieur Jean-Yves Dupuis siège comme délégué substitut au président à l'assemblée générale de la F.C.S.Q., les 25 et 26 mai 2018, à Québec.

c) Nomination d'un(e) délégué(e)

Le président ouvre la période de mises en candidature.

Le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, propose la candidature de monsieur Jean-Marc Lemieux, celui-ci accepte.

La commissaire, madame France Tapp, propose la fermeture des nominations.

Suite aux résultats des nominations, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1803-081

CC-1803-081 que monsieur Jean-Marc Lemieux siège comme délégué officiel à l'assemblée générale de la F.C.S.Q., les 25 et 26 mai 2018, à Québec.

d) Nomination d'un(e) substitut au (à la) délégué(e)

Le président ouvre la période de mises en candidature.

La commissaire, madame Marie-France Minville, propose la candidature de madame Aline Perry. Madame Perry ayant donné son assentiment lors de l'échange sur le sujet au comité plénier du 20 mars dernier, le commissaire, Jean-Marc Lemieux, propose la fermeture des nominations.

Suite aux résultats des nominations, IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame France Tapp, et résolu,

CC-1803-082 **CC-1803-082** que madame Aline Perry siège comme déléguée substitut à l'assemblée générale de la F.C.S.Q., les 25 et 26 mai 2018, à Québec.

6.3 INSCRIPTIONS AU CONGRÈS 2018 DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jacques Létourneau, et résolu, que

CC-1803-083 **CC-1803-083** 1) Monsieur Jean-Marc Lemieux
2) Monsieur Jean-Yves Dupuis
3) Madame Aline Perry
4) Monsieur Jean-Pierre Pigeon
5) Madame Aline Smith

participent au Colloque 2018 de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui se tiendra à Québec, les jeudi et vendredi 24 et 25 mai 2018.

6.4 MOTION DE FÉLICITATIONS – MADAME BERYL BOYLE

CONSIDÉRANT la 14^e édition des prix nationaux de l'organisation Partenariat en Éducation;

CONSIDÉRANT que Partenariat en Éducation souligne chaque année la contribution de directeurs et directrices d'écoles publiques;

CONSIDÉRANT que madame Beryl Boyle a reçu ce prix national soulignant son leadership et sa créativité en tant que directrice d'école;

CONSIDÉRANT l'importance de cette reconnaissance pour la visibilité scolaire régionale;

CONSIDÉRANT la valorisation que cette reconnaissance amène auprès des directions d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1803-084 **CC-1803-084** que le conseil des commissaires adresse une motion de félicitations à madame Beryl Boyle pour l'obtention de ce prestigieux prix national.

6.5 COTISATION ANNUELLE À L'UNITÉ RÉGIONALE LOISIR ET SPORT GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE (URLS-GÎM)

CONSIDÉRANT l'apport important de l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM) pour plusieurs organismes œuvrant auprès de nos élèves.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marie-France Minville et résolu,

CC-1803-085

CC-1803-085 que la Commission scolaire des Chic-Chocs adhère à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour l'année 2018-2019 en versant sa cotisation annuelle de 331 \$ et que la direction des Services éducatifs aux jeunes et Services informatiques, madame Deslilas Fournier ainsi que madame Geneviève Gagné, soient mandatées comme déléguées à l'assemblée générale.

7. DIRECTION GÉNÉRALE

7.1 NOMINATION DE LA DIRECTION DE L'ÉCOLE DE L'ESCABELLE – SAINT-NORBERT

VU l'affichage public du poste à la direction de l'école de l'Escabelle – Saint-Norbert;

CONSIDÉRANT qu'une candidature interne fût déposée;

CONSIDÉRANT l'article 30 de la politique de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1803-086

CC-1803-086 de nommer madame Line Minville à la direction de l'école de l'Escabelle – Saint-Norbert à compter du 1^{er} juillet 2018.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 RÉVISION BUDGÉTAIRE – MARS 2018

VU la révision budgétaire présentée au document SRF1718-019, daté du 15 mars 2018, version 2;

CONSIDÉRANT l'étude réalisée lors du comité plénier du conseil des commissaires du 20 mars 2018;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1803-087

CC-1803-087 d'adopter le budget révisé de mars 2018 tel qu'il appert dans le document SRF1718-019, daté du 15 mars 2018, version 2.

8.2 ANNEXES A ET B DES RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES ENTRE LES ÉCOLES, LES CENTRES ET LES SERVICES 2018-2019

Nous vous présentons pour étude les annexes A et B des Règles de répartition des ressources entre les entités de la Commission scolaire 2018-2019, portant respectivement les numéros SRF1718-010A, daté du 16 mars 2018, version 3, et SRF1718-010B, daté du 16 mars 2018, version 3, qui sont recommandées par le comité de répartition des ressources. C'est également cette version qui sera utilisée pour consultation auprès du comité consultatif de gestion. Leur adoption sera à l'ordre du jour de la séance du 24 avril 2018.

9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet relié à ce service.

10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

10.1 REMPLACEMENT DES FENÊTRES À L'ÉCOLE DES BOIS-ET-MARÉES

VU la lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, datée du 17 janvier 2018, confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2017-2018 (Projet 0091M1718);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 26 février 2018;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
9310-5955 Québec inc.- Construction Luc Moreau	Saint-Germain	245 000,00 \$	281 688,75 \$	Oui	Oui
Marin Construction inc.	Sainte-Anne-des-Monts	294 400,00 \$	338 486,40 \$	Non	

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Vachon et Roy, architectes, experts professionnels dans le dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1803-088

CC-1803-088 de retenir les services de 9310-5955 Québec inc.-Construction Luc Moreau pour effectuer des travaux de remplacement des fenêtres à l'école des Bois-et-Marées au montant de 245 000,00 \$, taxes non incluses (281 688,75 \$, avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux.

10.2 RÉFECTION DES PAREMENTS EXTÉRIEURS À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-NEIGES – PHASE 2

VU la lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, en date du 12 avril 2017 confirmant le financement requis à la réalisation des projets Maintien des bâtiments et résorption du déficit de maintien 2016-2017 (Projet 0131D1617);

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date du 5 mars 2018;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMANDATION
9248-7933 Québec inc.- Rénovation C.M.	Grande-Vallée	430 000,00 \$	494 392.50 \$	Oui	Oui
Marin Construction inc.	Sainte-Anne-des-Monts	439 700,00 \$	505 545.08 \$	Oui	

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Bourbeau Proulx Savard consortium d'architectes, experts professionnels dans le dossier;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CC-1803-089

CC-1803-089 de retenir les services de 9248-7933 Québec inc. – Rénovation C.M. pour effectuer des travaux de réfection des parements extérieurs à l'école Notre-Dame-des-Neiges (phase 2), au montant de 430 000,00 \$, taxes non incluses (494 392,50 \$ avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux.

10.3 RÉFECTION DE LA CHAUFFERIE À L'ÉCOLE GABRIEL-LE COURTOIS (REPLACEMENT DE POMPES ET VALVES) – ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1405-151 autorisant les travaux de réfection de la chaufferie à l'école Gabriel-Le Courtois (remplacement de pompes et valves) dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments 2013-2014 » (projet 0065M1314);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le certificat de réception sans réserve émis par la firme Kwatroe Consultants inc., experts professionnels dans le dossier, en date du 13 novembre 2015;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, et résolu,

CC-1803-090

CC-1803-090 d'accepter les travaux de réfection de la chaufferie à l'école Gabriel-Le Courtois (remplacement de pompes et valves) réalisés par Plomberie de l'Est inc., au montant total final de 143 540,87 \$, taxes non incluses (165 036,11 \$ avec taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

10.4 REMPLACEMENT DES FENÊTRES À L'ÉCOLE ESDRAS-MINVILLE - ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1605-393 autorisant les travaux de remplacement des fenêtres à l'école Esdras-Minville dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments 2014-2015 » (projet 0251M1415);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le certificat de réception définitive des travaux émis par la firme Vachon et Roy architectes, experts professionnels dans le dossier, en date du 7 décembre 2016;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CC-1803-091

CC-1803-091 d'accepter les travaux de remplacement des fenêtres à l'école Esdras-Minville réalisés par 8275-0181 Québec inc. - Construction TechniPro BSL, au montant total final de 350 319,93 \$, taxes non incluses (402 780,34 \$ avec

taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

10.5 REMPLACEMENT DES FENÊTRES, PHASE 2, À L'ÉCOLE SAINT-MAXIME - ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1604-361 autorisant les travaux de remplacement des fenêtres, phase 2, à l'école Saint-Maxime dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments et résorption du déficit de maintien 2015-2016 » (projet 0151M1516);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le certificat de réception définitive des travaux émis par la firme Bourbeau Proulx Savard consortium d'architectes, experts professionnels dans le dossier, en date du 29 mars 2017;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1803-092

CC-1803-092 d'accepter les travaux de remplacement des fenêtres, phase 2, à l'école Saint-Maxime réalisés par les Constructions Scandinaves inc., au montant total final de 150 036,25 \$, taxes non incluses (172 504,18 \$ avec taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

10.6 REMPLACEMENT DES FENÊTRES À L'ÉCOLE SAINT-ANTOINE - ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1604-359 autorisant les travaux de remplacement des fenêtres à l'école Saint-Antoine dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2015-2016 » (projet 0171M1516);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le certificat de réception définitive des travaux émis par la firme Bourbeau Proulx Savard consortium d'architectes, experts professionnels dans le dossier, en date du 29 mars 2017;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1803-093

CC-1803-093 d'accepter les travaux de remplacement des fenêtres à l'école Saint-Antoine réalisés les Constructions Scandinaves inc., au montant total final de 152 419,30 \$, taxes non incluses (175 244,09 \$ avec taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

10.7 RÉFECTION DES MURS DE LA FONDATION ET NOUVEAU CHEMIN D'ACCÈS AU COLLÈGE SAINT-MARTIN - ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1606-432 autorisant les travaux de réfection des murs de la fondation et nouveau chemin d'accès au collège Saint-Martin dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments 2014-2015 » (projet 3332M1415);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'avis d'acceptation définitive des travaux émis par la firme WSP Canada inc., ingénieurs, experts professionnels dans le dossier, en date du 17 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1803-094

CC-1803-094 d'accepter les travaux de réfection des murs de la fondation et nouveau chemin d'accès au collège Saint-Martin réalisés par les Entreprises Allen Dumaresq, au montant total final de 169 520,57 \$, taxes non incluses (194 916,27 \$ avec taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

10.8 RÉFECTION DES PLAFONDS À L'ÉCOLE DE L'ESCABELLE - ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1706-197 autorisant les travaux de réfection des plafonds à l'école de l'Escabelle dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2016-2017 » (projet 0011M1617);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le certificat de réception définitive des travaux émis par la firme Vachon et Roy architectes, experts professionnels dans le dossier, en date du 4 octobre 2017;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1803-095

CC-1803-095 d'accepter les travaux de réfection des plafonds à l'école de l'Escabelle réalisés par Marin Construction inc., au montant total final de 191 422,68 \$, taxes non incluses (220 088,23 \$ avec taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

10.9 RÉFECTION DES PLANCHERS À L'ÉCOLE DE L'ESCABELLE - ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1706-197 autorisant les travaux de réfection des planchers à l'école de l'Escabelle dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2016-2017 » (projet 0012M1617);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le certificat de réception définitive des travaux émis par la firme Vachon et Roy architectes, experts professionnels dans le dossier, en date du 4 octobre 2017;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1803-096

CC-1803-096 d'accepter les travaux de réfection des planchers à l'école de l'Escabelle réalisés par Marin Construction inc., au montant total final de 190 804,47 \$, taxes non incluses (219 377,44 \$ avec taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

10.10 RÉFECTION DE PLANCHER ET ENVELOPPE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LIESSE - ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1606-431 autorisant les travaux de réfection de plancher et enveloppe à l'école Notre-Dame-de-Liesse dans le cadre des projets « Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2015-2016 » (projet 0442M1516);

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT le certificat de réception définitive des travaux émis par la firme Vachon et Roy architectes, experts professionnels dans le dossier, en date du 22 décembre 2016;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1803-097

CC-1803-097 d'accepter les travaux de réfection de plancher et enveloppe à l'école Notre-Dame-de-Liesse réalisés par Oneil Dumaresq Construction inc., au montant total final de 157 813,32 \$, taxes non incluses (181 445,86 \$ avec taxes) et de mandater la direction du Service des ressources financières à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

11. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES ET SERVICES INFORMATIQUES

11.1 CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

VU l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès comité de participation commission du personnel enseignant, du comité de parents ainsi qu'auprès du personnel enseignant, en collaboration avec le Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement de l'Est du Québec (STEEQ);

CONSIDÉRANT les avis reçus et l'analyse qui en a été faite;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-France Minville, et résolu,

CC-1803-098

CC-1803-098 d'adopter le calendrier scolaire 2018-2019, tel que déposé (Doc.: SEJS11718-001, daté du 6 décembre 2017, version 5).

12. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

12.1 CALENDRIERS SCOLAIRES DES CENTRES DE FORMATION POUR L'ANNÉE 2018-2019

CONSIDÉRANT l'article 252 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès des personnes directement concernées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, Monsieur Jean-Marc Lemieux, et résolu,

CC-1803-099

CC-1803-099 que soient adoptés les calendriers scolaires 2018-2019 des centres de formation, conformément aux documents suivants :

Programmes	Centre (CF)	# Document	Date	Version
Formation générale aux adultes	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-028	2018-02-08	1
Électromécanique de systèmes automatisés	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-027	2018-02-19	3
Soudage-Montage (débutants)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-033	2018-02-19	2
Soudage-Montage (finissants)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-034	2018-02-09	1
Santé assistance et soins infirmiers (SASI)	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-031	2018-02-19	2
Secrétariat	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-032	2018-02-19	2
Comptabilité	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-030	2018-02-19	2
Cuisine	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-035	2018-02-19	3
Restauration	Côte-de-Gaspé	SEAFP-1718-037	2018-02-20	1
Formation générale aux adultes	Haute-Gaspésie	SEAFP-1718-021	2018-02-19	3
Plomberie-chauffage (débutants)	Haute-Gaspésie	SEAFP-1718-024	2018-02-19	3
Plomberie-chauffage (finissants)	Haute-Gaspésie	SEAFP-1718-026	2018-02-19	3
Santé assistance et soins infirmiers (SASI)	Haute-Gaspésie	SEAFP-1718-022	2018-02-19	3
Secrétariat et comptabilité	Haute-Gaspésie	SEAFP-1718-023	2018-02-19	3
Montage de lignes électriques	Haute-Gaspésie	SEAFP-1718-039	2018-03-14	2

12.2 CADRE ORGANISATIONNEL DES SERVICES ÉDUCATIFS OFFERTS DANS LES CENTRES DE FORMATION EN 2018-2019

CONSIDÉRANT l'article 251 de la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, Monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1803-100

CC-1803-100 que soit approuvé le projet relatif aux services éducatifs offerts dans les centres de formation professionnelle et dans les centres d'éducation des adultes pour l'année 2018-2019, conformément au document SEAFP-1718-020 daté du 18 janvier 2018, version 1.

13. SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

Aucun sujet relié à ce service.

14. INFORMATIONS

14.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 28 février 2018 au 27 mars 2018.

14.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le rapport d'activités du directeur général est déposé. Par celui-ci, il fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 28 février 2018 au 27 mars 2018.

14.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION DES COMMISSAIRES

- Le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, fait état de sa participation à l'activité suivante :
 - Conférence de presse Roy Innovation – École Antoine-Roy
- Le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, fait état de sa participation aux activités suivantes :
 - Conférence de presse – Ministre Moreau
 - Rencontre-partenaires – Bien partir dans la vie
 - Conférence de presse – Roy Innovation
 - Tournoi de soccer - Gaspé
 - Tournoi de volleyball – Gaspé
 - Secondaire en spectacle - Gaspé

14.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

La présidente du comité de parents fait un résumé de la dernière rencontre :

- Le conseil d'établissement de l'école des Prospecteurs de Murdochville s'est tenu en même temps que la rencontre du comité de parents, ce qui empêche la représentante d'assister pleinement aux 2 rencontres.
- Le comité de parents aimerait avoir accès aux résultats détaillés du sondage qui a été effectué pour le PEVR, et ce, pour chacune des écoles. Le tout dans le but de nous outiller le plus possible dans nos décisions pour l'élaboration du PEVR.
- Concernant le comité EHDAA, nous aimerions que tous les parents des élèves qui ont un plan d'intervention puissent recevoir une lettre expliquant le rôle du comité EHDAA, ses fonctions et la façon pour eux de s'impliquer de façon active auprès du comité. Ceci constitue une demande formelle du comité de parents.
- Il y a 3 de nos membres qui se rendront au congrès de la FCPQ.
- Nous recherchons activement une façon de faire qui pourrait nous aider à faire connaître le CÉ aux parents. Nous sommes forcés de constater que la grande majorité des parents méconnaissent le CÉ. Nous avons envisagé plusieurs pistes de solutions. Nous vous ferons part de nos démarches au cours des prochaines semaines/mois.
- Nous savons qu'il n'est pas obligatoire pour les enseignants de rencontrer les parents pour le 2^e bulletin. Cependant, nous croyons que les parents sont l'un des leviers de la réussite des élèves et que plus nous ouvrirons

les portes de l'école et les contacts avec les professeurs, plus les parents se sentiront engagés.

- Nous envisageons l'embauche d'une conférencière sur le stress et l'anxiété.
- Le point est soulevé pour que les membres du comité de parents soient vigilants lors de la prochaine approbation des codes de vies et du plan de lutte contre l'intimidation dans leur école.

14.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Le directeur général, monsieur Martin Savoie, présente aux commissaires le rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 24 avril 2018.

14.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, le directeur général et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours du mois de février 2018.

14.7 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE

Différents comités de gouvernance sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au conseil des commissaires.

- Aucun procès-verbal ou compte-rendu n'est déposé.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)

Pas de public présent, aucun droit de parole n'est accordé.

16. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire.

17. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Lettre du ministre de la Culture et des Communications informant la Commission scolaire des Chic-Chocs qu'une aide financière complémentaire sera versée pour la mise en œuvre de l'entente ciblée concernant la mesure de concertation régionale en culture-éducation.
- Accusé réception du Directeur général des élections en lien avec la résolution CC-1801-056 du conseil des commissaires du 18 janvier 2018.

18. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- Aucune question ni commentaire.

19. AJOUT

- Réflexion afin de modifier les programmes Cuisine et Service de restauration afin de revoir l'image de ces formations avec une possible relocalisation.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1803-101

CC-1803-101

que l'assemblée soit levée à 20 h 45.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL